

Siège Social Pôle Sportif 7 Rue André Citroën 31130 – BALMA Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif et Financier 47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve - 11100 – NARBONNE Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org http://www.badocc.org/

Association déclarée Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 Affiliée à la FFBaD

SIREN **413 462 854** Code A.P.E **9312 Z**







Conseil d'Administration 4/19-20 Compte-rendu

Visio du Jeudi 27 Août 2020

Membres du CA

Présent.es: Jean-François ANINAT, Germain BIEVLIET, Xavier BOHARD, Elyane CANAL, Gilles CASTILLON, Florent CHAYET, Christophe FAULMANN, Alain GILLE, Janick KNAEBEL, Patrice MALVAULT. **Excusé.es:** Didier BEUVELOT, Redha BENBOUZID, Vincent BOUREZ, Justine CAMMAL, Alex HEYWANG (arrivé en fin de CA), Christiane JOLY, Adrien MOGLIA, Philippe SOLANET, Fayza ZIOUECHE.

Salarié.es: Valérie COURTOIS, Xavier DEMANZE, François DURIER, Roxane VENUTI.

Invités : David ANGELATS, Nicolas GALTIER

Absent: Philippe GIROUD

Votant.es présent.es : 10/19 administrateurs

Rappel Ordre du jour

0- Approbation du CR du CA 3 – Visio du 11 mai 2020

1- COMMUNICATION du PRESIDENT

1.1 Projet Territorial : Groupe de travail

1.2 Élections FFBaD

1.3 ANS: Retours et appel à projets

1.4 AG élective Ligue du 3 octobre et contexte sanitaire

1.5 Informations diverses

2- Secteur ADMINISTRATIF

- 2.1 Postes vacants au Bureau
- 2.2 Changement de cabinet comptable pour le Social
- 2.3 Informations diverses

3- Secteur FINANCIER

- 3.1 Résultat 2019
- 3.2 Révision du budget prévisionnel
- 3.3 Situation compte d'exploitation arrêté au 31/07/2020
- 3.4 Informations diverses

4- Secteur VIE SPORTIVE

4.1 Mise en conformité Art. 6 du championnat régional Jeunes

Ouverture de la séance par les remerciements du Président envers les participant.es présent.es en s'assurant de la bonne santé de toutes et tous. Il fait état du départ très rapide de la nouvelle saison compte-tenu des conditions encore proches de confinement.

0- Approbation du CR du CA 3 – Visio 11 mai 2020

Aucune modification n'est demandée.

VOTE 1 // POUR 10 Le CR est adopté à l'unanimité

1- COMMUNICATION du PRESIDENT

1.1 Projet Territorial : Groupe de travail

Pour rappel, le CA a été sollicité par vote électronique (E- Vote CA 5 /2019-2020 du 27/06 au 1er/07 à minuit) par le Secteur DEVELOPPEMENT en vue de désigner un groupe de travail à qui sera confiée la rédaction du projet territorial de la prochaine olympiade 2020/2024.

Ce projet concerne toute l'Occitanie, la participation des représentants élus et bénévoles est requise. Ce groupe de travail – GTPROJ- constitué de 9 personnes « Ligue et comités » a été validé à l'unanimité par le CA :

- 3 élu.es issu.es du CA régional (Christophe FAULMANN Gilles CASTILLON Vincent BOUREZ)
- 4 élu.es et représentant.es de Comité (en tenant compte de la répartition géographique avec 2 représentants Philippe GIROUD et Didier CHAUBET)
- 2 salarié.es ligue (Roxane VENUTI François DURIER)
- Consultant : Nicolas GALTIER en soutien fédéral et institutionnel

Pour ce faire, le GTPROJ prendra appui sur le diagnostic régional travaillé en conséquence et consolidé par R. VENUTI qui traduira les forces et faiblesses de nos territoires ; des actions seront développées en conséquence.

Des axes de travail seront ensuite retenus par le GTPROJ et proposés aux membres du Conseil d'administration du nouveau mandat après octobre prochain. Ce dernier entérinera 2 à 3 axes au maximum à faire valoir sur la nouvelle olympiade.

1.2 Élections FFBaD

A ce jour, se déclinent 3 listes officielles :

- N. HUET
- Y. PENEL
- JM. RICHARD

L'AG ordinaire fédérale prévue les 12 et 13 septembre sera à terme organisée en visio.

1.3 ANS: Retours et appel à projets

Nicolas GALTIER présente le bilan régional :

Sur 10 dépôts de dossier « comité » :

- 8 acceptations et 2 rejets faute d'actions dans les délais impartis (Comités 46 et 82 à confirmer pour ce dernier)
- 14 clubs et 5 refus
- Subvention totale des actions financées : 24 125 € comme présentée ci-dessous.

Actions financées par l'Agence au titre de l'année 2020

			Coût total prévisionnel d dossier	Subventio	- 1	Taux de ancement du dossier
Promotion du sport santé	Action Innovante santé blen-être entreprise	B3-1 – Action de promotion et/ou d'animation et/ou compétition(s) favorisant la pratique pour le public issu de l'entreprise	3 235€	1000€	1000€	30.9 %
Développement de la pratique	Appui au fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale	A7 - Appul au fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale	16 117€	7 700€	7 700 €	
Développement de la pratique	Fidélisation des licenciés non compétiteurs	A6-2 Action spécifique répondant aux attentes exprimées par les néo licenciés non compétiteurs et favorisant leur épanouissement	3 431€	1 500€	1125€	32.8 9
Développement de la pratique	Airbadminton	A4 -1 Action de promotion et/ou d'animation visant à développer le Airbadminton	4 528€	2 000€	1000€	22.19
Développement de la pratique	Public en situation de handicap	A2-2 - Actions concourant au développement de l'offre de pratique du Para-badminton	13 384€	6 300€	6 300 €	47.1 9
Développement de la pratique	Public jeune	A1-3 - Acquisition ou maintien de la 4ème et 5ème étoile EFB	19 122€	7 000€	7 000 €	36.69
Objectifs opérationnels	Modalités ou dispositifs	Titre des actions	Coût total prévisionnel de l'action	Subvention demandée	Subvention accordée	Taux de financemen

Le Président met l'accent sur l'accompagnement marqué de la ligue, F. DURIER et du CTN, N. GALTIER qui rééditeront leur soutien pour 2021 à l'aide d'un tutoriel pour éviter le rejet de dossier.

TOTAL DU DOSSIER

59 817€

24 125 €

F. CHAYET complète en faisant part des échanges entre le Président du Comité 46 et la Fédération pour connaître la raison de refus ; il ajoute que la FFBaD est toujours contrariée de faire le constat du travail lourd engagé par le montage d'un dossier de bonne qualité refusé pour des raisons administratives ; aussi la vérification n'est pas faisable par l'instance fédérale, cela devant être pris en charge par les organes déconcentrés. Les clubs et comités doivent impérativement prendre contact et appui.

N. GALTIER ajoute que le message sera largement diffusé en vue de la prochaine campagne.

40.3%

1.4 AG élective Ligue du 3 octobre et contexte sanitaire

L'AG élective est en cours de préparation en visio ou en présentiel compte-tenu du contexte sanitaire incertain pour l'avenir, sachant que la ligue est tenue par un délai d'un mois à respecter au regard de celle de la Fédération. Dans le cas d'une tenue en visio, il faudrait se rapprocher de la FFBaD pour la tenue des votes. Pour rappel, les votes par procuration ne sont pas statutairement admis.

2- Secteur ADMINISTRATIF

2.1 Postes vacants au Bureau

Absence de candidature reçue, ni spontanée.

2.2 Changement de cabinet comptable pour le Social

La ligue met fin à la lettre de mission sur la cogestion du social contractée avec le Cabinet ACERTIS à compter du 31/12/2020 pour un transfert auprès du Cabinet FLAUDIT ; la comptabilité et le social seront en cogestion unique.

2.3 Informations diverses

RH:

- Depuis le 24/08 retour en présentiel de l'ensemble des salarié.es ; le matériel nécessaire au télétravail des technicien.nes qui en ont fait la demande (4/7 concerné.es) ne sera acquis qu'à compter d'octobre 2020.
- Embauche de JM. GASTAL, via le GE ASA de l'Aude, à compter du 11 juillet 2020, comptable, en mise à disposition à durée indéterminée.

3- Secteur FINANCIER

3.1 Résultat 2019

Le résultat consolidé s'élève à 958 731€.

3.2 Révision du budget prévisionnel 2020

Rectificatif du budget prévisionnel présenté et voté par l'AG ordinaire en juin dernier ; 8 600€ d'achat de textile en sus et indemnisation de l'APART à réintégrer.

Le budget prévisionnel 2020 s'élève à 919 500€ contre 958 731€ en 2019. Il intègre une diminution d'environ 10% de prise de licences.

Les budgets ventilés par secteur d'activité viendront figer ce prévisionnel.

3.3 Situation compte d'exploitation arrêté au 31/07/2020

La situation arrêtée au 31/07 montre un résultat de 496 148€, soit 46%. Pour les 5/12ème restants, l'écart affiché reste de 462 583€.

3.4 Informations diverses

97/149 clubs réaffiliés au 28/08.

4- Secteur VIE SPORTIVE

4.1 Mise en conformité Art. 6 du championnat régional Jeunes

L'Article 6 du règlement est mis au vote comme ci-après :

- « Dans les cas où une ou plusieurs étapes seraient annulées, la qualification des joueurs en simple se ferait de la façon suivante :
 - Une étape est annulée :

Joueurs qualifiés au classement de **trois étapes + un joueur** au meilleur CPPH pour obtention du tableau complet.

- Deux étapes sont annulées :

Joueurs qualifiés au classement de deux étapes + deux joueurs au meilleur CPPH pour obtention du tableau complet.

- Trois étapes sont annulées :

Joueurs qualifiés au classement d'une étape + quatre joueurs au meilleur CPPH pour obtention du tableau complet.

- Toutes les étapes sont annulées :

Les joueurs sont qualifiés au seul CPPH. »

VOTE 2 // POUR 10

La mise en conformité de l'Art. 6 du règlement est adoptée à l'unanimité

4.2 Informations diverses

≈ Stage de reprise du Collectif Jeunes à Mèze :

Retours sur une organisation en collaboration avec le coordonnateur de la ligue PACA

- Expérience sportive très porteuse
- 2 jeunes occitans vont participer à un stage PACA
- Intervention de Alain FABRE, JA pour présenter et sensibiliser à la fonction d'Officiel Technique sur la compétition

Animation de sensibilisation : Alain GILLE informe sur la tenue prévue d'animation au sein du Comité 34 et UNSS 34 en vue de préparer les jeunes qualifié.es malheureusement annulée pour le moment.

≈ La CLOT:

- Pas de responsable à la tête de la CLOT
- Juillet : toutes les actions ont été listées
- Septembre : désignation des référent.es (8 personnes en prévision)
- L. FERRAGUTI participera au séminaire de rentrée de la CFOT
- Réorganisation du secteur FORMATION de la CLOT Report validé de la formation JALA
- En attente pour l'arbitrage
- Les OT devraient pouvoir être validé.es rapidement pour couper avec le délai actuel qui est de 2 ans ; il faut faire le recensement des personnes en attente pour leur proposer des dates de validation.

≈ Toulouse Plage:

Retours sur l'organisation du premier tournoi / promotion du Bad Air, nouvelle pratique Nicolas GALTIER est porteur et coordonnateur de cette action qui a mobilisé très largement les badistes des Comités et clubs. Un CR de l'action sera communiqué.

- 45 équipes / 2 sessions par jour
- Forte communication autour de la manifestation
- Vidéo tournée sur site à faire valider -
- Un grand remerciement aux 7 clubs de la région toulousaine dont le club des BAUZIBAD
- Le club LE VOLANT DES ALBERES du Roussillon est intéressé pour initier un « Air Bad » ; les clubs sont accompagnés et aidés pour ce faire.

≈ Comité Paralympique du Sport Français :

- Gilles CASTILLON vient d'être nommé suppléant au CPSF ; la première réunion est programmée le 15/09 prochain dans les locaux du CROS de Balma où siège le CPSF.

≈ Stage Equipe de France paralympique :

- Stage d'une semaine au CREPS de Toulouse qui accueillait les athlètes de l'équipe de France dont David TOUPE et Fabien MORAT.
- <u>A noter et déplorer</u> : l'absence totale de communication fédérale sur cet évènement en Occitanie.

≈ Acquisition Minibus :

Un véhicule Toyota de 1 an et de moins de 10 000 km a été acquis (24 k€) en juillet par la Ligue en remplacement du « vieux » Peugeot Boxer (240 000 km) arrivé en fin de parcours et ne présentant plus les garanties suffisantes pour le transport associatif.*

Ce véhicule est alloué au transport des jeunes du collectif, des Officiels Techniques et des salarié.es en déplacement covoituré.

*Le Boxer Peugeot, après avoir passé avec succès le Contrôle technique, a été vendu à un particulier (3750 €)

Fin de la réunion à 21h.

Remerciements partagés par Florent CHAYET et Christophe FAULMANN qui met en avant le « côté fonctionnel » de la réunion par visio ; support à déployer sur des formats plus courts et plus fréquents dans l'avenir.

Christophe FAULMANN Président

antwar

Jean-François ANINAT Secrétaire général